

# Evolution de législation sur les produits

Cette nouvelle législation concerne exclusivement les protections de sellettes : airbags ou bumpairs. Ces éléments de protection sont désormais considérés comme des EPI de classe 2 (Equipement de Protection Individuelle) et doivent être conformes aux exigences de la directive européenne 89/686/CEE. Ainsi, ces produits doivent porter un marquage CE.

## Dorénavant quels produits SUPAIR possède le marquage CE ?

### Les airbags :

- ACCESS AIRBAG
- ALTIRANDO 3
- EVASION 2
- MINIMAX 2
- PIXAIR
- SAC AIRBAG RADICAL 3
- VIP 2
- VIP LITE
- WALIBI 2

### Les bumpairs :

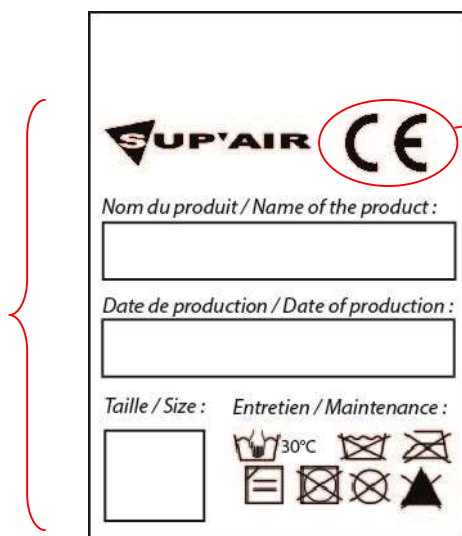
- BUMPAIR LOUSTIC
- BUMPAIR 15 SPECIAL/DELIGHT
- BUMPAIR 15 BACK D2
- BUMPAIR 14 STK
- BUMPAIR 17 XC
- BUMPAIR 17
- BUBBLE BUMP

## Le statut d'EPI pour les produits :

### Sur le produit

Un produit EPI doit être identifié par un marquage conforme CE. Chez SUPAIR, nous avons identifié nos produits avec l'étiquette suivante :

Information requise par la directive européenne



The diagram shows a rectangular label with the SUPAIR logo at the top left. To its right is the CE mark, which is circled in red. Below the logo and CE mark are three input fields: 'Nom du produit / Name of the product:', 'Date de production / Date of production:', and 'Taille / Size:'. To the right of the 'Taille / Size:' field is the 'Entretien / Maintenance:' section, which contains several icons: a crown with '30°C', a crossed-out square, a crossed-out circle, and a triangle. A red bracket on the left side of the label encompasses the entire content area. A red arrow points from the text 'Marquage CE réglementaire' to the circled CE mark.

Marquage CE réglementaire

### Sur le manuel

De plus, certaines spécifications et mises en garde sur l'utilisation de la protection ont été intégrées au manuel des produits.

## La certification CE de type

Cette certification est délivrée par un organisme notifié : CRITT-SL (n° d'identification de la directive 89/686/CEE : 0501)

Le laboratoire fait subir des tests d'impacte à la protection et vérifie que tous les marquages et notifications sont conformes à la directive CE.

Les tests d'amortissement correspondent à la configuration suivante :

La protection est placée sur une enclume, un poids est alors lâché et vient impacter la protection. Ce test est réalisé successivement 5 fois. La force d'impact est alors mesurée et doit restée inférieure à 24kN.

## Le statut d'EPI pour les clients : implications/conséquences ?

### L'étendue de la législation

Dorénavant, toutes les protections de parapente sur le territoire français doivent être EPI. Tous revendeurs, importateur ou fabricants français se doit de distribuer exclusivement des protections de parapente CE, sous peine d'être amendable.

### La durée de vie du produit

L'inclusion des protections de parapente sous le statut d'EPI implique que la durée de vie des produits est maintenant de 5 ans. Modulable en fonction de la fréquence d'utilisation. Elle peut être réduite si la protection est intensément utilisée et allongée si elle est préservée et bien conservée. Référez-vous au paragraphe « Le suivi du matériel ».

### Le suivi du matériel

Cette classification EPI implique pour les structures professionnelles qui les utilisent :

- **une vérification avant utilisation**
- **une vérification périodique (et réparation ou rebut si nécessaire)**
- **une consignation de ces vérifications.**